

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01320 Numéro SIREN : 514 626 688 Nom ou dénomination : A.M.T.
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2019 sous le numéro de dépôt 5447

Greffes du tribunal de commerce de MELUN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 26/06/2019

Numéro de dépôt : 2019/5447

Déposant :

Nom/dénomination : A.M.T.

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 514 626 688

N° gestion : 2009 B 01320





5447

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	583.32	444.00	139.32	334.32	195.00	58.33
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	403 000.00	3 000.00	400 000.00	400 000.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières	450.00		450.00	450.00		
	Total II	404 033.32	3 444.00	400 589.32	400 784.32	195.00	0.05
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	18 000.00		18 000.00		18 000.00	
	Autres créances	6 483.46		6 483.46	7 841.80	1 358.34	17.32
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	26 955.25		26 955.25	457.10	26 498.15	NS
	Charges constatées d'avance (3)	411.00		411.00	470.46	59.46	12.64
	Total III	51 849.71		51 849.71	8 769.36	43 080.35	491.26
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	455 883.03	3 444.00	452 439.03	409 553.68	42 885.35	10.47

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Dossier N° 000996 en Euros.

ACSSENS



Signature



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 30 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	30 000.00	30 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	3 000.09	3 000.09		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	193 920.36	170 857.09	23 063.27	13.50
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	30 720.68	23 063.27	7 657.41	33.20
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	257 641.13	226 920.45	30 720.68	13.54
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		2 430.65	2 430.65	100.00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	129 169.09	129 169.09		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 103.26	6 021.25	2 082.01	34.58
	Dettes fiscales et sociales	57 525.55	45 012.24	12 513.31	27.80
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	194 797.90	182 633.23	12 164.67	6.66
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	452 439.03	409 553.68	42 885.35	10.47

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

194 797.90 182 633.23





COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	404 453.33		404 453.33	438 980.00		34 526.67	7.87
Chiffre d'affaires NET	404 453.33		404 453.33	438 980.00		34 526.67	7.87
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			29 042.82	15 204.65		13 838.17	91.01
Autres produits				1.69		1.69	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			433 496.15	454 186.34		20 690.19	4.56
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			53 167.66	50 817.07		2 350.59	4.63
Impôts, taxes et versements assimilés			5 604.10	6 466.61		862.51	13.34
Salaires et traitements			226 243.74	201 669.93		24 573.81	12.19
Charges sociales			104 951.61	103 152.67		1 798.94	1.74
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			195.00	195.00			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				2.57		2.57	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			390 162.11	362 303.85		27 858.26	7.69
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			43 334.04	91 882.49		48 548.45	52.84
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



[Signature]



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		35.93	35.93	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		35.93	35.93	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 000.00		3 000.00	
Intérêts et charges assimilées (4)	217.00	440.45	223.45	50.73
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 217.00	440.45	2 776.55	630.39
2. Résultat financier (V-VI)	3 217.00	404.52	2 812.48	695.26
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	40 117.04	91 477.97	51 360.93	56.15
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1.39	4 902.00	4 900.61	99.97
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1.39	4 902.00	4 900.61	99.97
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	136.75	65 929.70	65 792.95	99.79
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	136.75	65 929.70	65 792.95	99.79
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	135.36	61 027.70	60 892.34	99.78
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	9 261.00	7 387.00	1 874.00	25.37
Total des produits (I+III+V+VII)	433 497.54	459 124.27	25 626.73	5.58
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	402 776.86	436 061.00	33 284.14	7.63
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	30 720.68	23 063.27	7 657.41	33.20

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Dossier N° 000996 en Euros.

ACSENS



[Signature]



ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

	page
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations complémentaires (CICE)	7
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	8

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Titres immobilisés	10
Créances immobilisées	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	11

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers	11
Informations en matière de crédit bail	11
Liste des filiales et participations	12

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Résultats financiers des cinq derniers exercices	13
--	----

NA = Non Applicable NS = Non significative





ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 6 772 € pour l'année 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 4 786 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	4 786
Total	4 786

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.





ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 210		
TOTAL	1 210		
Autres participations	403 000		
Prêts, autres immobilisations financières	450		
TOTAL	403 450		
TOTAL GENERAL	404 660		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		627	583	
TOTAL		627	583	
Autres participations			403 000	
Prêts, autres immobilisations financières			450	
TOTAL			403 450	
TOTAL GENERAL		627	404 033	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	876	195	627	444
TOTAL	876	195	627	444
TOTAL GENERAL	876	195	627	444

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	195				
TOTAL	195				
TOTAL GENERAL	195				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		3 000			3 000
TOTAL		3 000			3 000
TOTAL GENERAL		3 000			3 000
Dont dotations et reprises financières		3 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	450		450
Autres créances clients	18 000	18 000	
Impôts sur les bénéfices	4 899	4 899	
Taxe sur la valeur ajoutée	961	961	
Groupe et associés	624	624	
Charges constatées d'avance	411	411	
TOTAL	25 344	24 894	450

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 103	8 103		
Personnel et comptes rattachés	4 054	4 054		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 663	28 663		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 162	21 162		
Autres impôts taxes et assimilés	3 646	3 646		
Groupe et associés	129 169	129 169		
TOTAL	194 798	194 798		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	150.0000	200			200

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. A.', written over a horizontal line.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	18 000
Total	18 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 148
Dettes fiscales et sociales	5 424
Total	8 573



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	411
Total	411

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		58 256
Crédit Bail	58 256	
Total (1)		58 256

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				103 582	103 582
Amortissements					
- dotations de l'exercice				15 980	15 980
Total				15 980	15 980
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				34 602	34 602
- exercice				27 483	27 483
Total				62 084	62 084
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				27 483	27 483
- entre 1 et 5 ans				20 364	20 364
Total				47 846	47 846
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				10 410	10 410
Total				10 410	10 410
Montant en charge sur l'exercice				26 603	26 603



[Handwritten signature]



Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SAS GUYARD VENISSE - SAS JP2M PREFA - Participations détenues entre 10 et 50 %	100 000	555 450	100.00	400 000	400 000	127 445		3 750 101	72 829	
	5 000	53 570	60.00	3 000		624		332 074	53 570	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										



[Signature]



Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Nbre des actions ordinaires existantes	200	200	200	200	200
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	109 000	187 000	303 667	438 980	404 453
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	14 786	31 189	35 290	30 645	43 177
Impôts sur les bénéfices	2 187	4 714	6 182	7 387	9 261
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	12 390	26 473	29 054	23 063	30 721
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	63.00	132.37	145.54	116.29	169.58
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	61.95	132.36	145.27	115.32	153.60
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		1	2	4	4
Montant de la masse salariale de l'exercice		56 628	153 965	201 670	226 244
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	21 488	41 215	73 618	107 939	111 724



[Signature]





ARG
Audit et Révision du Genevois
Société de commissariat aux comptes
Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes
rattachée à la CRCC de Chambéry

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

SASU A.M.T

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 €

53 rue du Pet au Diable

77000 VAUX LE PENIL

SIRET : 514 626 688 00014

R.C.S. : MELUN: B 514 626 688

EXERCICE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018



ARG SARL
13 bis rue des Voirons - 74100 Ville La Grand
www.saint-alaudy-et-quelvennec.fr

SARL au capital de 15.000 €
Inscrite au RCS de Thonon-les-Bains
sous le numéro 450 912 613 00012





RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2018

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société « AMT » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



ARG SARL
13 bis rue des Voirons - 74100 Ville La Grand
www.saint-alaudy-et-quelvennec.fr

SARL au capital de 15.000 €
Inscrite au RCS de Thonon-les-Bains
sous le numéro 450 912 613 00012

2





Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de service interdit par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note de l'annexe relative aux immobilisations financières expose les règles et méthodes comptable relative à la comptabilisation et à l'évaluation des titres de participation ainsi qu'à leur dépréciation

Nous avons procédé à l'appréciation des titres de participation sur la base de la situation comptable des entités concernées, ainsi que sur leurs perspectives de développement et de rentabilité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4. VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES

AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues.

La société étant dispensée de l'établissement d'un rapport de gestion conformément à l'article 55 IV de la loi 2018-727 pour un Etat au service d'une société de confiance, nous n'avons pas à formuler d'opinion sur ledit rapport.



ARG SARL
13 bis rue des Voirons - 74100 Ville La Grand
www.saint-alaudy-et-quelvennec.fr

SARL au capital de 15.000 €
Inscrite au RCS de Thonon-les-Bains
sous le numéro 450 912 613 00012

3





Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



ARG SARL
13 bis rue des Voirons - 74100 Ville La Grand
www.saint-alaudy-et-quelvennec.fr

SARL au capital de 15.000 €
Inscrite au RCS de Thonon-les-Bains
sous le numéro 450 912 613 00012

4





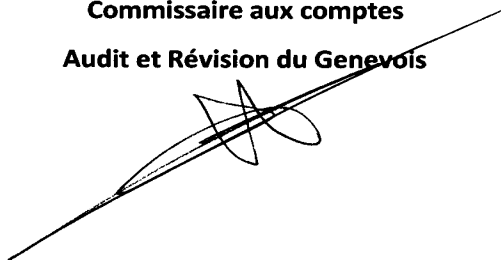
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Ville la Grand, le 29 mai 2019

Le Gérant, SAINT-ALAUDY Laurent
Commissaire aux comptes

Audit et Révision du Genevois



ARG SARL
13 bis rue des Voirons - 74100 Ville La Grand
www.saint-alaudy-et-quelvennec.fr

SARL au capital de 15.000 €
Inscrite au RCS de Thonon-les-Bains
sous le numéro 450 912 613 00012

5





ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



ARG SARL
13 bis rue des Voirons - 74100 Ville La Grand
www.saint-alaudy-et-quelvennec.fr

SARL au capital de 15.000 €
Inscrite au RCS de Thonon-les-Bains
sous le numéro 450 912 613 00012

6





BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	583.32	444.00	139.32	334.32	195.00	58.33
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	403 000.00	3 000.00	400 000.00	400 000.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	450.00		450.00	450.00		
	Total II	404 033.32	3 444.00	400 589.32	400 784.32	195.00	0.05
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	18 000.00		18 000.00		18 000.00	
	Autres créances	6 483.46		6 483.46	7 841.80	1 358.34	17.32
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	26 955.25		26 955.25	457.10	26 498.15	NS
	Charges constatées d'avance (3)	411.00		411.00	470.46	59.46	12.64
	Total III	51 849.71		51 849.71	927.56	368.05	491.26
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		455 883.03	3 444.00	452 439.03	453 553.68	1 114.65	10.47

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Dossier N° 000996 en Euros.

ACSENS



[Signature]



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRE	Capital (Dont versé : 30 000)		30 000.00		30 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale		3 000.09		3 000.09		
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau		193 920.36		170 857.09	23 063.27	13.50
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		30 720.68		23 063.27	7 657.41	33.20
AUTRES FONDS PROPRE	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I		257 641.13		226 920.45	30 720.68	13.54
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS							
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				2 430.65	2 430.65	100.00
	Concours bancaires courants		129 169.09		129 169.09		
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 103.26		6 021.25	2 082.01	34.58
	Dettes fiscales et sociales		57 525.55		45 012.24	12 513.31	27.80
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV		194 797.90		182 633.25	12 164.67	6.66
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		452 439.03		409 565.68	42 873.35	10.47

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

194 797.90 182 633.25



[Signature]



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. G.', written over a horizontal line.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	404 453.33		404 453.33	438 980.00		34 526.67	7.87
Chiffre d'affaires NET	404 453.33		404 453.33	438 980.00		34 526.67	7.87
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			29 042.82	15 204.65		13 838.17	91.01
Autres produits				1.69		1.69	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			433 496.15	454 186.34		20 690.19	4.56
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			53 167.66	50 817.07		2 350.59	4.63
Impôts, taxes et versements assimilés			5 604.10	6 466.61		862.51	13.34
Salaires et traitements			226 243.74	201 669.93		24 573.81	12.19
Charges sociales			104 951.61	103 152.67		1 798.94	1.74
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			195.00	195.00			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				2.57		2.57	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			390 162.11	362 303.85		27 858.26	7.69
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			43 334.04	91 882.49		48 548.45	52.84
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



[Signature]



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized first letter followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			35.93		35.93	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V			35.93		35.93	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 000.00				3 000.00	
Intérêts et charges assimilées (4)	217.00		440.45		223.45	50.73
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	3 217.00		440.45		2 776.55	630.39
2. Résultat financier (V-VI)	3 217.00		404.52		2 812.48	695.26
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	40 117.04		91 477.97		51 360.93	56.15
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1.39		4 902.00		4 900.61	99.97
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	1.39		4 902.00		4 900.61	99.97
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	136.75		65 929.70		65 792.95	99.79
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	136.75		65 929.70		65 792.95	99.79
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	135.36		61 027.70		60 892.34	99.78
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	9 261.00				1 874.00	25.37
Total des produits (I+III+V+VII)	433 497.54		459 406.22		25 908.68	5.58
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	402 776.88		74 600.61		33 176.27	7.63
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	30 720.66		28 063.27		2 657.41	33.20

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



[Signature]



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

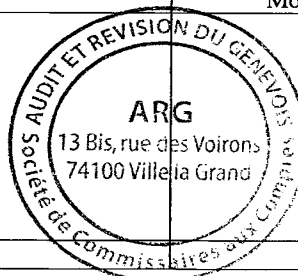
Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 6 772 € pour l'année 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 4 786 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	4 786



Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.





ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 210		
TOTAL	1 210		
Autres participations	403 000		
Prêts, autres immobilisations financières	450		
TOTAL	403 450		
TOTAL GENERAL	404 660		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		627	583	
TOTAL		627	583	
Autres participations			403 000	
Prêts, autres immobilisations financières			450	
TOTAL			403 450	
TOTAL GENERAL		627	404 033	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	876	195	627	444
TOTAL	876	195	627	444
TOTAL GENERAL	876	195	627	444

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	195				
TOTAL	195				
TOTAL GENERAL	195				



[Signature]



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		3 000			3 000
TOTAL		3 000			3 000
TOTAL GENERAL		3 000			3 000
Dont dotations et reprises financières		3 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	450		450
Autres créances clients	18 000	18 000	
Impôts sur les bénéfices	4 899	4 899	
Taxe sur la valeur ajoutée	961	961	
Groupe et associés	624	624	
Charges constatées d'avance	411	411	
TOTAL	25 344	24 894	450

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 103	8 103		
Personnel et comptes rattachés	4 054	4 054		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 663	28 663		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 162	21 162		
Autres impôts taxes et assimilés	3 646	3 646		
Groupe et associés	129 169	129 169		
TOTAL	194 798	194 798		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
Actions	150.0000	200		
				200

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



[Signature]



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a long horizontal stroke.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	18 000
Total	18 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 148
Dettes fiscales et sociales	5 424
Total	8 573





A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. G." followed by a long horizontal stroke.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	411
Total	411

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
Crédit Bail	58 256	58 256
Total (1)		58 256

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				103 582	103 582
Amortissements					
- dotations de l'exercice				15 980	15 980
Total				15 980	15 980
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				34 602	34 602
- exercice				27 483	27 483
Total				62 084	62 084
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				27 483	27 483
- entre 1 et 5 ans				20 364	20 364
Total				47 846	47 846
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				10 410	10 410
Total				10 410	10 410
Montant en charge sur l'exercice				26 603	26 603



[Signature]



[Signature]

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SAS GUYARD VENISSE - SAS JP2M PREFA - Participations détenues entre 10 et 50 %	100 000	555 450	100,00	400 000	400 000	127 445		3 750 101	72 829	
	5 000	53 570	60,00	3 000		624		332 074	53 570	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										



[Signature]



A.M.T.
SAS au capital de 30 000 euros
Siège social : 53 Rue du Pet au Diable
77000 VAUX LE PENIL

514 626 688 RCS MELUN

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 18 JUIN 2019

DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 30 720,68 euros de la manière suivante :

- Au titre d'une **DISTRIBUTION DE DIVIDENDES** la somme de **4 286,00 euros**
attribués intégralement à l'associé unique
- Au poste « **REPORT A NOUVEAU** » le solde de **26 434,68 euros**

En conséquence de ces affectations, le poste « **REPORT A NOUVEAU** » s'élève à 220 355,04 euros et les capitaux propres s'élèvent à 253 355,13 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

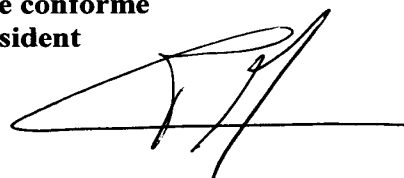
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 pouvant être éligible à l'abattement de 40 % s'élève à 4 286,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique est informé que les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du CGI, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12.8%, non libératoire et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu, sauf cas de dispense.

L'associé unique est en outre informé que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique rappelle, conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours de trois derniers exercices.

Certifié conforme
Le Président





A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. G.', written over a horizontal line.